

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE,



COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 265.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI, 23 AOUT, 1828.

Vol. 1

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'un piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne seraient pas connus leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent un piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de \$40 à \$80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St-Charles, chez le juge Morel Guiraud.

A la paroisse St-Jean-Baptiste, chez le juge Thérèse Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur. Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

AVIS DIVERSES.

POUR NEW-YORK.

La nouvelle ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, cap. Rathbone.

Le navire TALMA, cap. Marshall.

Le navire ILLINOIS, cap. Waterman.

Le navire TENNESSEE, cap. Fowler.

Le navire LOUISIANA, cap. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des navires. L'époque de leur départ de New-York, est fixée au 1er et 15 de chaque mois. 25 oct. Foster & Hutton.



Loterie de l'Eglise Catholique de BATON-ROUGE.

PREMIERE CLASSE.		DEUXIEME CLASSE.	
1 lot de \$6,000	1 lot de \$4,000	1 lot de \$3,500	1 lot de \$3,500
1 " " 3,500	1 " " 3,500	1 " " 2,500	1 " " 1,640
1 " " 2,500	1 " " 300	1 " " 100	

Plusieurs autres montant à \$44,160. Cette Loterie, composée de 27 numéros par permutation et dans laquelle on tire quatre ballots, dont deux, sous tous les rapports, considérés comme le plus avantageux de toutes celles qui sont offertes au public pendant cette saison. On peut avoir la plus grande confiance dans les garanties qu'elle offre, tout étant posé, de manière à ce que les lots gagnés soient promptement et ponctuellement payés.

Prix des Billets : Billets entiers \$5, demi billets \$2.50, quarts de billets \$1.25, paquets de 9 billets, (garantis ne pas gagner moins de vingt piastres) \$45.

A vendre chez MALCOLM, Au Bureau terminant de la Rue de Fortune—Rue de Chartres No. 86. 26 juil.

SANGUES à 50 cents.

A VENDRE chez FORRESTER & Co. au coin des rues Royale et St-Pierre. Les articles suivants sont offerts à des prix modérés, savoir : Mixture anti-glaireuse de Dr. Guilhé 3 livres sulfate de quinine Bandages herniaires, sondes Bougies et canules en gomme élastique Piluliers à l'usage des pharmaciens Boîtes en cartons assorties Blanc des sultans pour adoucir la peau Rouge pour la toilette Pastilles de safran pour parfumer le appartement Baume de copahu inodore Moxa Japonais &c. &c. 18 avril

CHAPEAUX BLANCS, de castor.

NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York. 23 avril

SUCRE—69 boucauds beau sucre de Attakapas, à vendre par Gordon, Forstall & Co. 4 juin No. 23, rue Toulouse

Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.

Le solide bateau à vapeur OORSA, capitaine J. B. Colby, étant d'une marche supérieure, sera destiné comme paquebot pour Bayou Sarah, Baton Rouge, et lieux intermédiaires, le Samedi à 8 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. HAGAN & Co. 23 juin.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, Plaquemine et lieux intermédiaires.

Le beau Bateau-Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Edgerston, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de très beaux aménagements pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES ARMOR. 19 Déc.

POUR NATCHEZ, Et tous les lieux intermédiaires.

Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine STEPHEN VAIL, partira dorénavant tous les 10 et 20 de chaque mois, et des Natchez tous les 5, 15 et 25, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 17 déc.

POUR LE BAYOU SARAH, La Fosse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemine, et les autres débarquements.

Le bateau à vapeur, à simple pression, FLORIDA, capitaine C. Laurent, part d'ici tous les lundis, à dix heures du matin, pour Bayou Sarah, d'où il repart tous les Mardis à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à Joseph T. Bauduc. 17 déc.

E. DEBERGUE, Successeur de J. Gubaroché,

Le soussigné prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Azilia de New York un très bel assortiment de CHAPEAUX ; qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus juste prix. 13 juin. E. DEBERGUE.

Le Sieur VALENTIN & Co. Coiffeur de Paris,

à l'honneur d'informer le public de cette ville et particulièrement les Dames qu'il vient de succéder à M. Gauthier, dans l'établissement fondé par ce dernier sur de Chartres N° 182. Il continuera comme par le passé à confectionner toute espèce de postiches suivant le goût, et il ose espérer que ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance n'auront qu'à s'en féliciter. On trouve chez lui un assortiment complet de parfumerie fine et fleurs de St. 3 juin.

J. MAIGNAN & FAURIE, Faubourg Marigny, sur la Levee,

ONT l'honneur de prévenir Messrs. les habitants et les propriétaires de bateaux à vapeur, machines et machines à vapeur ou autres quelconques, qu'à dater du 1er Juin courant, ils exécutent tous les ouvrages de fonte de fer, aux prix les plus raisonnables et avec la plus grande exactitude. Ils se transporteront partout où on aura besoin d'eux, également pour tout ce qui concerne leur état de Fondeurs de métaux, Forgerons, Tourneurs et faiseurs de modèles. Ils osent espérer que leur exactitude de connue et leur grande expérience dans ces sortes d'ouvrages leur continueront la confiance qu'ils s'efforceront toujours de mériter. Ils ont toujours chez eux un dépôt de charbon de bois et de terre à vendre. 12 Juin—3.

A vendre par les soussignés.

EN débarquement du brick Levant de Bordeaux, 6 pipes eau-de-vie 4me. preuve. 25 barils de blanché preuve du Mexique cont. 18 gallons chaque, et à 8 cercles de fer. 12 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis. 132 paniers huile fine clarifiée. 1 caisse cote paille en f. 1 do. robes cote pailly, fond lithographie. 3 do. soie à coudre, couleurs assorties pour le Mexique. 1 do. fusils à pistons grand calibre. 1 do. pistolets do. do. 40 mille capsules première qualité. Le tout ayant droit au drawback. D. G. BORDUZAT & Co. 1er. juil. N° 108 Rue Royale

Constitution et Réglemens de la Congrégation Israélite,

A vendre à cette Imprimerie. Prix, \$1. 17 Juin

FABRICA de Sombreros finos de primera calidad, y prueba de agua.

Se venden en casa de E. DEBERGUE, en el calle de Sa. Pedro, Plaza de Armas N° 23. 10 abril

ETABLISSEMENT de Mde. Evershed pour les jeunes personnes.

Le soussigné prévient ses pratiques et les extérieures, est maintenant fixé à cette maison commode et agréable, rue Bourbon N° 16, deux portes après l'Eglise Episcopale.

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement. Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes; Histoire ancienne et moderne; La Mythologie; Les belles Lettres; Le Dessin; La danse; la musique vocale et instrumentale.

Son établissement étant composé également d'Écolières Françaises et Américaines, les deux langues y sont généralement parlées, ce par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continue, à la connaissance des règles grammaticales.

Madame Evershed pénètre des devoirs que lui impose son état, et desirant les remplir avec exactitude qu'elle se propose, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagements; elle se croit donc autorisée à promettre aux parents, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquiescer une éducation utile et accomplie. N. B. Comme ci-dessus, Madame Evershed donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale. 1 Avril

Propriété à vendre à l'amiable.

Le Jardin d'agrément et ses dépendances, au faubourg de La Course, donnant sur les trois rues, de Tchoupitoulas, des Orangers et des Religieuses, occupé par Simon Laignel. Si cette propriété n'est pas vendue d'ici au 1er Septembre prochain, sa location sera mise publiquement à l'enchère, ce jour-là, pour le terme d'un ou de deux ans, à dater du 1er Octobre suivant. Le jardin est en plein rapport, et sera constamment ouvert pour tous ceux qui voudraient connaître l'intérieur. Pour les conditions, s'adresser à M. Ant. Abat, à la Nlle-Orléans. 7 juil.

AVIS aux Caboteurs, Pacotilleurs et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat.

Le soussigné, Adjudicataire de la ferme des Licences à accorder aux Caboteurs, Pacotilleurs, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux qui cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours rue de la Levée, entre les rues Bienville et de la Douane, au magasin de Jackson, No. 21, où l'on délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 28 Janvier, 1825, conformément à l'acte intitulé "relatif au revenu de l'Etat et au paiement des dépenses casuelles de l'année 1825 et pour d'autres objets," approuvé le 25 Avril 1826.

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent dans les limites de cette cité, qu'il sera considéré ceux qui ne seront pas munis de licence. Il supplie également que Mr. P. D. Henry est son agent, et qu'il est autorisé en conséquence à délivrer des licences signés par moi. Si a placé dans chaque paroisse un agent de surveillance, l'amende est de \$50 à 100. Ceux dont le terme des licences se trouve expiré, sont requis de venir les renouveler, sous les peines énoncées ci-dessus. 6 mai. LOUIS ALLEY, fermier.

CHANGEMENT DE DOMICILE. BAINS FUMIGATOIRES.

Mr. RENO, Docteur en Médecine, à l'honneur de faire part à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue du Quartier dans la rue de Condé, presque à l'encoignure de la rue du Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics. 8 Juillet.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'arides de Queen Ton, 18 do. de dites Comtesse et Dubouché; reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par 19 Dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

ARRIVE par la Roxelane, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :

Fromage de Hollande, dit tête de mort Fromage de Gruyère de la Suisse. Pruneaux de Tours en boîtes de dix livres, Figues de Marseille, Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c. 8 mai. F. BRATOULIN.

VIN DE BORDEAUX.

Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour clore une facture. 17 Juin P. E. SORBE, rue Royale No. 118

ETAT DE LA LOUISIANE.

Vente par le Marshall.

Le Maire, les Aldermes et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un emplacement N° 5 dans l'Îlet N° 37 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 6 dans l'Îlet N° 32 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 12 dans l'Îlet N° 17 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'Îlet N° 21 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 6 dans l'Îlet N° 9 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 10 dans l'Îlet N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 12 dans l'Îlet N° 98 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 8 dans l'Îlet N° 17 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 10 dans l'Îlet N° 17 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 10 dans l'Îlet N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 5 dans l'Îlet N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'Îlet N° 17 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 2 dans l'Îlet N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 30 dans l'Îlet N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 4 dans l'Îlet N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 9 dans l'Îlet N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'Îlet N° 2 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 10 dans l'Îlet N° 12 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 13 dans l'Îlet N° 2 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 11 dans l'Îlet N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 6 dans l'Îlet N° 57 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'Îlet N° 37 faubourg Lacourse dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 11 dans l'Îlet N° 19 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 80 dans l'Îlet N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N° 7 dans l'Îlet N° 58 faubourg Association dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

En vertu des ordres de saisie lancés dans les affaires ci-dessus par l'honorable G. Prévail juge conseiller de la Cour de Cité de la Nlle-Orléans, l'exposant en vente Lundi 20 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, situé au coin des rues St. Louis et Chartres, des Lots de Terre ci-dessus énumérés pour satisfaire les jugements rendus dans les affaires ci-dessus.

Conformément aux dispositions de la 21e section de l'acte pour fixer le mode dont lequel les emplacements et autres terres situés dans la cité de la Nlle-Orléans et ses limites, dont les propriétaires sont non résidents, pourront être saisis et vendus pour taxes, de ville, ou autres dépenses dues à la corporation de la Nlle-Orléans, et pour d'autres objets approuvés le 18 Mars 1828. LOUIS D'ARNOY, Marshal.

16 Août—3m.

EN débarquement du bateau à vapeur Patriot et à vendre par les soussignés, 36 rouleaux corde d'emballage, 16 sacs Ficelle. 11 Juin GOTTSCHALK et REIMERS

RABAIS SUR LES VINS.

En la diminution des droits sur les Vins, les soussignés ont réduit leur Vin de Bordeaux de \$36 à \$33, et le Vin blanc de Grève à \$15 la demi barrique. 30 juin. Ch. JOURDAN & Co

FORRESTER & Co. ST-PIERRE ROYALE.

LES soussignés ont à vendre à des prix modérés, des articles suivants, en débarquement de France :

- Ans
- Cofrès
- Calans aromatisés
- Saffran oriental
- Jalap en poudre
- Huile de Croton
- Essence de Rhue
- De Sabine
- De Cassie
- Base de Goudron
- Resin
- Arrow Root
- On trouve toujours chez eux le Rob Anti-phlogistique de Laffecteur, le Régénérateur, l'Anti-tuberculeux de Guille, le Remède du Dr. Le Roy, ainsi que tous les articles relatifs à leur profession.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour du premier District Judiciaire.

Le soussigné prévient ses pratiques et les extérieures, qu'il ne s'assemblera pas au lieu de l'étude de Théodore S. Gagnier, notaire public, Lundi, le 23ème jour du présent mois d'août à dix heures du matin, à l'effet de prendre en considération les affaires de pétitionnaire. Entretiens, il est survenu à toutes personnes judiciaires contre la personne et les propriétés du pétitionnaire. Par ordre de l'honorable Juge Louis Lewis, juge de ladite Cour. Fait au greffe le 11 Août 1828. J. L. LEWIS—greffier.

AVIS—Dans la matinée du Samedi 6 Juillet dernier, est disparu de chez le soussigné, une négresse nommée AGNES, âgée d'environ 34 ans, taille d'environ cinq pieds, grosse lèvre, gros nez, les yeux à fleur de tête, une dent de lait cassée ou arrachée; une vieille cicatrice sur le cou, large d'environ quatre doigts; croûte de l'habitation de Mr. Charles Bout, anciennement habitant de la paroisse de l'Assomption.

Cette négresse vers neuf heures du matin était au bord du fleuve à nettoyer un poisson, et c'est à peu près à 10 heures et demie que son absence a été remarquée. Un homme dans une pirogue, connu sous le nom de Charles, a été aperçu dans le voisinage, passer dans cet intervalle. On suppose, d'après l'enquête qu'il avait plusieurs fois manifesté les jours précédents, cette négresse d'aller en ville, et les recherches infructueuses qui ont été faites toute cette journée et les deux ou trois suivantes, pour s'assurer si elle ne serait pas tombée au fleuve, qu'elle a ainsi l'espérance de cette embarcation pour s'évader. Quoiqu'on peut donner des renseignements, quels qu'ils soient, sur cette négresse, est prié de vouloir bien le faire, soit en laissant un mot rue St. Pierre, No. 47, maison de Mde. Veuve Orso, soit en l'adressant au soussigné, sur son habitation près le bayou Plaquemine. Yverville, ce 8 Août 1828. 18 août—3.1p. CUVILLIER.

\$10 DE RECOMPENSE.

Le parti marron de chez le soussigné, le 20 Août 1828, un homme créole nommé J. J. DUBOIS, âgé d'environ 35 ans, taille moyenne; il a été employé à la fabrication de la halle des brucheries; et bien connu à la ville. On suppose qu'il est employé à bord d'une goëlette de cabotage, portant du sucre. On donnera une récompense de \$20 s'il est pris hors de l'Etat. Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont avertis de ne pas le recevoir à leur bord. C. ROUQUETTE, rue St. Claude. 11 août—4.

A VENDRE.—Orgue portatif, ayant huit cylindres dont deux jouant l'office divin et pouvant servir dans une église, on le donnera à bon compte, le propriétaire étant sur le point de partir. S'adresser à M. Ch. Jourdan & Co. Libraires. 14 avril. Ch. JOURDAN & Co.

A & CAVALIER, ont en magasin les objets suivants, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

- Couvertures françaises de 7 points, 1ère. qualité, de do. à lit de 4, 6 et 10 points.
- Fil de Rennes, toile à draps.
- Linge de table, sergines à soi même.
- Vin rouge en barriques de diverses qualités, Vin blanc en tierçons.
- Vin de Champagne en paniers et en caisses, de première qualité.
- Vin de Bordeaux en caisses de divers crus.
- Fau-de-vie en barils et en pipes, blanche et colorée.
- Bouteilles vides et bouchons. 1 Août.

SAVON—185 demi-caisses Savon, en l'abandonnement de la goëlette ORCAVIN, à vendre par ISAAC B. VOSE. N° 55, rue Bienville. 5 juin

FORTY-FIVE Pieces Scotch Bagging, Landing from ship Russell, and for sale by GOTTSCHALK and REIMERS. 20

DEMANDE.—On désire avoir une domestique qui soit cuisinière et blanchisseuse. S'adresser au bureau de cette feuille. 11 août—3

PENDANT la saison des maladies le Spectacle Mécanique ne s'ouvrira que le Jeudi, Samedi et Dimanche; le Samedi est réservé pour les personnes de couleur libre. 23 juil.

COFFEE.—100 prime bags Havana Coffee for sale by G. F. RUSSEL & BARSTOW. may 19